

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de CESSY

Dossier n° DP00107124B0150

Date de dépôt : 21/11/2024

Date d'affichage : 21/11/2024

Demandeur : SEGURA Patrick

Pour : Agrandissement d'un abri voiture

Adresse terrain : 108 impasse du Serivon 01170
Cessy

Affaire suivie par :
Maïïss BELOTTI
Service ADS-Pays de Gex agglo
04.50.40.84.28

Le Maire
À SEGURA Patrick
108 impasse du Serivon
01170 Cessy

LRAR 2C 176 451 5447 0

Monsieur,

Vous avez déposé un dossier de déclaration préalable le 21/11/2024 pour l'agrandissement d'un abri voiture situé 108 impasse du Serivon 01170 Cessy.

Votre dossier est irrecevable et ne peut donc être instruit.

En effet, le formulaire de demande de Cerfa fourni ne correspond pas au projet. Le formulaire Cerfa adéquat est dénommé « Demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes (PCMI) (Formulaire 13406*14) conformément à l'article R*421-1 qui dispose que « Les constructions nouvelles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception :
a) Des constructions mentionnées aux articles R. 421-2 à R. 421-8-2 qui sont dispensées de toute formalité au titre du code de l'urbanisme ;
b) Des constructions mentionnées aux articles R. 421-9 à R. 421-12 qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable. »

Un nouveau dossier sera à déposer avec le bon Cerfa et les pièces jointes adéquates.

Demeurant à votre disposition pour tout complément d'informations, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

A CESSY, le 25 NOV. 2024
Le Maire

Par délégation du Maire



Patricia REVELLAT
Adjointe au Maire